



Ginevra 17 marzo 1863: l'Opera continua....

La riunione «operativa»

www.cri.it



Croce Rossa Italiana

Verbale seduta Comitato Internazionale 17 marzo 1863 pag. 1

Commission Spéciale de la Société d'Utilité Publique
pour les Secours aux Militaires blessés des armées.

Séance de la Commission du 17 Mars 1863

Présents: Monsieur le Général Dufour, Président.
Monsieur le Docteur Théodore Maunoir;
Monsieur Gustave Moynier; Monsieur le
Docteur Appia; Monsieur Henry Dunant, Secrétaire

Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 17 février, qui est adopté; puis il informe le Comité qu'il a reçu, au sujet du but que nous nous proposons, de nombreuses marques d'adhésion & de sympathie, venant de plusieurs pays de l'Europe, notamment des familles régnantes de Hollande, de Prusse, d'Italie, de Bade, de Saxe, etc., de beaucoup de militaires et de médecins, qui considèrent l'œuvre comme possible, quoique difficile, et enfin de plusieurs autres personnes, simples particuliers, qui se déclarent prêts à entrer dans la pratique, lors que le moment sera venu.

Commission Spéciale de la Société d'Utilité Publique pour les Secours aux militaires blessés des armées

Seduta della Commissione del 17 marzo 1863

Presenti: M. il Generale Dufour, Presidente; M. il Dottor Théodore Maunoir; M. Gustave Moynier; M. il Dottor Appia; M. Henry Dunant, Secretario.

Il segretario dà lettura del verbale della seduta del 17 febbraio, che viene adottato, poi informa il Comitato che ha ricevuto, circa lo scopo che ci proponiamo, numerosi segnali di adesione e di simpatia, provenienti da diversi paesi dell'Europa, in particolare dalle famiglie regnanti di Olanda, Prussia, Italia, Bade, Assia ecc., di molti militari e medici, che considerano l'opera possibile, quantunque difficile, e infine di numerose altre persone, semplici privati, che si dichiarano disposti ad entrare in azione quando sarà il momento

www.cri.it



Croce Rossa Italiana

Monsieur Moynier desire que ces témoignages sympathiques soient consignés dans les procès-verbaux de nos séances.

Monsieur le général Dufour pense que la première chose dont nous ayons à nous occuper, c'est de fixer les bases mêmes de l'œuvre dont les Comités ou des Sociétés auront à s'occuper; nous devons jeter des jalons, puis d'autres viendront tracer la route.

Monsieur Moynier demande si nous désirons voir la création de Comités ou de Sociétés.

Messieurs Dufour & Maunoir pensent qu'il suffit pour le moment de la création de Comités plus ou moins considérables suivant les pays. Quant ces Comités verront que l'idée fait son chemin et prend un corps, alors ils verront ce qu'il y aura à faire. Le Comité de Genève ne peut agir que quand des Comités se seront formés ailleurs.

Monsieur Dunant presume que le Mémoire que la Commission aura à présenter à Berlin, doit, dans l'une de ses parties, démontrer tout le bien qui

M. Moynier desidera che queste testimonianze di simpatia siano riportate nei verbali delle nostre sedute.

M. il generale Dufour ritiene che la prima cosa di cui dobbiamo occuparci sia quella di fissare le basi stesse dell'opera di cui i Comitati o le Società dovranno occuparsi; dobbiamo gettare le basi, poi altri verranno a tracciare la strada.

Moynier chiede se desideriamo vedere la creazione di Comitati o Società.

MM. Dufour et Maunoir ritengono che sia sufficiente per il momento la creazione di Comitati più o meno importanti a seconda dei paesi. Quando questi Comitati vedranno che l'idea si fa strada e prende corpo, allora vedranno che cosa ci sarà da fare. Il Comitato di Ginevra può agire solo quando i Comitati si saranno formati.

M. Dunant presume che la Memoria che la Commissione dovrà presentare a Berlino debba, in una delle sue parti, dimostrare il bene che

aurait pu être accompli par des infirmiers volontaires pendant la guerre d'Italie en 1859, si cette institution eût existé à cette époque; il est bon de prendre un exemple semblable afin de prouver péremptoirement, et par des faits, au public, l'utilité et la nécessité des corps charitables que nous voulons voir se former, et afin de donner une idée du développement considérable que peut prendre l'œuvre de ces Sociétés internationales.

Le Comité déclare dès l'abord, que dans son opinion, il exclut les guerres civiles, l'action des Comités ne devant être appliquée, selon lui, qu'aux seules guerres européennes. Evidemment, plus tard, après quelques années d'expérience, et lorsque l'œuvre philanthropique sera universellement adoptée & établie, cette œuvre même pourra trouver des applications de tous genres, mais, pour le moment, nous nous bornons à envisager la seule question des grandes luttes de puissance à puissance en Europe.

Monsieur le Docteur Maunoir formule les idées suivantes approuvées sans

avrebbe potuto essere compiuto dagli infermieri volontari durante la guerra d'Italia nel 1859, se questa istituzione fosse esistita in quel momento; è bene prendere un simile esempio per poter dimostrare definitivamente e coi fatti al pubblico, l'utilità e la necessità degli enti caritativi che vorremmo vedere formati, e per dare un'idea dello sviluppo considerabile che può assumere l'opera di queste Società internazionali.

Il Comitato dichiara anzitutto, che a suo avviso, esclude le guerre civili, l'azione dei Comitati non deve essere applicata, che alle sole guerre europee. Evidentemente, più tardi, dopo qualche anno di esperienza, e quando l'opera filantropica sarà universalmente adottata e stabilita, questa stessa opera potrà trovare applicazioni di ogni genere, ma per il momento ci limitiamo a considerare l'unica questione delle grandi lotte da potenza a potenza in Europa.

M. il dottor Maunoir formula le seguenti idee approvate senza

réserve par le Comité: il faut:

1^o Que les Comités et leurs délégués soient officiellement reconnus & agréés par les autorités.

2^o Que les corps d'infirmiers volontaires soient justiciables de l'autorité militaire, sous la discipline de laquelle ils se mettront rigoureusement lors d'une entrée en campagne.

3^o Que ces corps soient composés d'aides qui se tiendront en arrière des armées sans donner d'embaras, sans causer la moindre perturbation, et sans occasionner aucun frais aux armées.

En un mot, les volontaires ne coûteront rien, on les appellera quand on voudra, & on les congédiera de même. Les détachements bien organisés, auront un chef, une hiérarchie, ils auront leurs moyens de transport, leurs vivres, leurs provisions de médicaments, et de secours de tous genres; les Comités directeurs tiendront les infirmiers à la disposition des chefs d'armée, et mettront à la disposition de ces derniers le personnel dont ils auront besoin.

riserve dal Comitato: è necessario:

1° che i Comitati e i loro delegati siano ufficialmente riconosciuti e autorizzati dalle autorità.

2° che i corpi di infermieri volontari siano sottoposti all'autorità militare, sotto la cui disciplina si metteranno rigorosamente, all'entrata in campagna.

3° che questi corpi siano composti di aiuti che si manterranno dietro agli eserciti senza creare imbarazzo, senza causare alcun disturbo, e senza occasionare alcuna spesa agli eserciti.

In una parola, i volontari non costeranno nulla, li chiameranno quando vorranno, e li congederanno allo stesso modo.

Questi distaccamenti ben organizzati, avranno un capo, una gerarchia, avranno le loro provviste di medicinali e aiuti di ogni genere; i Comitati direttivi terranno gli infermieri a disposizione dei comandanti degli eserciti, e metteranno a disposizione di questi ultimi il personale di cui avranno bisogno.

www.cri.it



Verbale seduta Comitato Internazionale 17 marzo 1863 pag. 5

Monsieur Dunant, prenant pour exemple la guerre d'Italie, observe que si une organisation semblable, eût existé en 1859, elle aurait fait un bien incalculable; le mécanisme en eût été bien simple, ainsi, les chefs de l'armée Autrichienne auraient tout d'abord réclamé l'assistance des Comités, soit de Vienne, soit de l'empire autrichien, soit de l'Allemagne entière; comme les Maréchaux de France, commandant les corps d'armée, auraient réclamé cette assistance successivement à Paris, à Turin, à Milan, à Brescia. Ou bien, il aurait existé un Comité Directeur central, auquel les chefs des armées belligérantes se seraient directement adressés pour obtenir des corps de volontaires, dont l'œuvre peut se formuler d'avance par ces mots: charité, obéissance et gratuité. Cette œuvre consistera à donner des soins sur le champ de bataille, dans les ambulances et dans les hôpitaux temporaires. Un très-petit personnel d'Infirmiers intelligents et bien qualifiés, adjoints au corps sanitaire d'une armée, quintuplera et sextuplera les secours qui peuvent être donnés en temps ordinaire par le corps médical. Les armées ne

M. Dunant, prendendo come esempio la guerra d'Italia, osserva che se un'organizzazione simile fosse esistita nel 1859, avrebbe fatto un bene incalcolabile; il meccanismo sarebbe stato molto semplice, in tal modo, questi capi dell'esercito austriaco avrebbero innanzitutto richiesto l'assistenza dei Comitati, sia di Vienna, sia dell'impero austriaco, sia della Germania intera; così come i Marescialli di Francia, comandanti dei corpi d'armata, avrebbero chiesto questa assistenza successivamente a Parigi, a Torino, a Milano, a Brescia. Oppure sarebbe esistito un Comitato Direttivo centrale, al quale i capi delle armate belligeranti si sarebbero rivolti direttamente per ottenere corpi di volontari, la cui opera può essere espressa in anticipo con queste parole: carità, obbedienza e gratuità. Quest'opera consisterà nel dare cure sul campo di battaglia, nelle ambulanze e negli ospedali temporanei. Un piccolissimo personale di Infermieri intelligenti e ben qualificati affiancato al corpo sanitario di un esercito, quintuplicherà e sestuplicherà i soccorsi che possono essere dati in tempo ordinario dal corpo medico.. Gli eserciti non

www.cri.it



Croce Rossa Italiana

seront point préoccupées ou embarrassées par les volontaires, et aucun frais ne leur incombera pour leur entretien, ou leur transport.

Un membre de la Commission pense que le déplacement des Infirmiers Volontaires ne devra pas être trop considérable, et ne pas dépasser une trentaine de lieues par exemple.

M. Dunant observe qu'avec les chemins de fer, on peut parcourir des espaces considérables en fort peu de temps, et qu'au moment d'une guerre, les fonds ne manqueront jamais pour subvenir aux frais de transport des Infirmiers.

Ces Infirmiers seront enrôlés temporairement, et recevront des honoraires pour tout le temps de leurs travaux.

L'idée doit être la même partout, mais les développements qui lui seront donnés, auront lieu, et pour chaque pays, suivant les idées, les coutumes et les mœurs des différentes nations. Toutefois, il y aura convenance à ce qu'il soit indiqué un Centre Directeur, qui pourra varier chaque année.

Notre œuvre étant susceptible de beaucoup de développements, la pratique montrera à qui on peut l'étendre.

Le Comité Central devra tenir les

saranno preoccupati o imbarazzati dai volontari, e non dovranno sostenere spese per la manutenzione o il trasporto.

Un membro della Commissione ritiene che lo spostamento degli Infermieri Volontari non dovrà essere troppo considerevole e non dovrà superare una trentina di leghe per esempio.

M. Dunant osserva che con le ferrovie si possono percorrere spazi considerevoli in brevissimo tempo, e che al momento di una guerra, i fondi non mancheranno mai per provvedere alle spese di trasporto degli infermieri. Questi Infermieri saranno temporaneamente arruolati, e riceveranno onorari per tutto il tempo del loro lavoro.

L'idea deve essere la stessa dappertutto, ma lo sviluppo che gli sarà dato, sarà legato, per ogni paese, secondo le idee, i costumi e i mezzi delle diverse nazioni. Tuttavia, sarà opportuno che sia indicato un Centro Direttivo, che potrà variare ogni anno.

Dal momento che la nostra opera è suscettibile di molti sviluppi, la pratica mostrerà a che cosa la si potrà estendere. Il Comitato Centrale dovrà tenere i

www.cri.it



Verbale seduta Comitato Internazionale 17 marzo 1863 pag. 7

Comités Sectionnaires toujours au courant des améliorations concernant les Sujets qui nous occupent.

M. Appia demande qu'il soit publié, par la Commission, un petit manuel pratique pour l'instruction des futurs Infirmeriers volontaires.

M. Dunant demeure chargé par la Commission de rédiger le Mémoire qui sera lu à Berlin, et qui devra développer l'idée renfermée dans le Souvenir de Solferino.

Ce Mémoire devra être communiqué au Comité, avant le mois de septembre.

La séance est levée.

Approuvé le présent procès verbal.

Le Secrétaire,

J. Henry Dunant,

Comitati Sezionali sempre al corrente dei miglioramenti riguardanti le materie di cui ci occupiamo.

M. Appia chiede che venga pubblicato dalla Commissione un piccolo manuale pratico per l'istruzione dei futuri infermieri volontari. M. Dunant rimane incaricato dalla Commissione di redigere la Memoria che sarà letta a Berlino, e che dovrà sviluppare l'idea racchiusa nel Souvenir di Solferino.

Questa Memoria dovrà essere comunicata al Comitato nel mese di settembre.

La seduta è tolta

Approvato il presente verbale.

Il Segretario.

J. Henry Dunant

P.S. Dopo la riunione M. Dunant deposita i vari documenti che ha ricevuto, relativi all'argomento di cui ci si occupa, in particolare una copia dello Spectateur Militaire del 15 febbraio 1863, che contiene un articolo pieno di simpatia per l'opera «Un Souvenir di Solferino» e per i punti di vista che contiene, e un Foglietto illustrativo

www.cri.it



Croce Rossa Italiana

de Monsieur Louis Joubert, premier
Attaché au Cabinet de Sa Majesté
l'Empereur des Français, sur le
Sac-brancard dont il est l'inventeur.

M. Dunant soumet également
au Comité la correspondance qu'il
a engagée depuis plusieurs mois
dans le but de propager ses vues
en Europe et en Amérique, entre
autres la correspondance avec la
Société vaudoise d'utilité publique
et la Société neuchâtelaise pour
l'avancement des sciences sociales
qui patrouillent chaleureusement le
but du Souvenir de Solferino.

Le Secrétaire
J. H. D.

di M. Louis Joubert, primo addetto al Gabinetto di Sua Maestà l'Imperatore dei Francesi, sul **Sac-brancard** del quale è l'inventore.

M. Dunant sottopone inoltre al Comitato, la corrispondenza da lui avviata da diversi mesi allo scopo di diffondere le sue opinioni in Europa e in America, tra le altre, la sua corrispondenza con la Società Vaudoise d'Utilità pubblica e Società di Neuchâtel per il progresso delle scienze sociali che patrocinano calorosamente l'obiettivo del Souvenir di Solferino.

Il Segretario

J. H. D.

Approfondimenti



www.cri.it



Croce Rossa Italiana

ques sont figurés de la façon la plus claire dans le tableau n° 7, qui comprend en outre deux petites cartes annexes intitulées, la première : *Carte générale du globe, indiquant la direction probable des ouragans*, et la seconde : *Carte météorologique du globe, comprenant la distribution des pluies, des neiges, et des régions sans pluies.*

(La suite à la prochaine livraison.)

UN SOUVENIR DE SOLFÉRINO.

Sous ce titre *Un souvenir de Solferino*, M. J. Henry Dunant vient de faire imprimer à Genève, sans le livrer à la publicité, ce que nous regrettons d'avoir tout d'abord à lui reprocher, un livre qui fait le plus grand honneur aux sentiments philanthropiques et, chose rare en pareille matière, au bon sens de son auteur.

Il s'agit de l'organisation de *Sociétés de secours pour les blessés* de tous les pays, sans distinction de drapeau. M. Dunant ne s'est pas contenté de jeter sur le papier sa généreuse et noble idée ; il a prêché d'exemple, et nous sommes personnellement heureux de saisir l'occasion d'exprimer la reconnaissance que lui doit l'armée française tout entière pour le dévouement dont il a donné maintes preuves à ses blessés dans la campagne d'Italie.

Quant à son livre, nous ne venons pas ici en faire l'analyse, encore moins la critique : c'est une de ces œuvres qu'on cite, et voilà tout :

« Simple touriste, nous dit l'auteur en commençant,

entièrement étranger à cette grande lutte, j'eus le rare privilège, par un concours de circonstances particulières, de pouvoir assister aux scènes émouvantes que je me suis décidé à retracer. Je ne raconte dans ces pages que mes impressions personnelles ; on ne doit donc y chercher ni des détails spéciaux, ni des renseignements stratégiques qui ont leur place dans d'autres ouvrages. »

On le voit, ce n'est pas une question d'art militaire, comme on pourrait le croire au premier abord, que M. Dunant a prétendu traiter ; et, pour ce motif, son livre s'adresse peut-être moins à l'armée qu'aux personnes que la générosité de leur cœur porte à suivre le noble exemple qu'il a déjà donné, et qui ne peuvent mettre le plus souvent leur projet à exécution, faute des moyens nécessaires pour y parvenir.

Profondément ému par l'horrible spectacle que présente, en un jour de grande bataille, la vue des blessés, condamnés souvent à attendre plusieurs jours les premiers soins, M. Dunant s'est appliqué à en tracer un tableau navrant, afin de mieux faire ressortir les avantages, pour ne pas dire l'indispensabilité de la mesure qu'il propose.

Tous les lecteurs du *Spectateur militaire* connaissent ce tableau pour l'avoir vu de leurs propres yeux, et la plupart dans des conditions plus atroces encore que celles dans lesquelles l'auteur l'a placé. Nous n'y insisterons donc pas.

Peut-être y aurait-il quelques objections à présenter à propos des épisodes qui servent de cadre à l'œuvre ;

mais, outre que l'auteur a décliné toute prétention à cet égard, l'idée touchante du livre, nous ne saurions trop le répéter, désarme toute critique. Qu'il nous soit seulement permis de regretter que M. Dunant n'ait pas cru pouvoir se dispenser de certains lieux communs, tels que : tous les médecins ont rivalisé de zèle et d'ardeur ; tous les fournisseurs ont fait assaut de désintéressement et de sollicitude pour le bien-être du soldat ; tous les officiers généraux, colonels, commandants, capitaines et autres, jusques et y compris ceux de l'état-major, ont déployé autant de talent que de courage, etc., etc.

S'il n'y avait que des médecins pleins de science et d'ardeur, des fournisseurs délicats et des officiers capables, on ne verrait pas tant de blessés attendre plusieurs jours un premier pansement ; tant de mauvaises fournitures payées fort cher par l'État ; tant de bataillons, de régiments, de divisions, voire même de corps d'armée envoyés maladroitement à la boucherie.

Tout cela est fort beau, peut-être même indispensable, dans le fond du tableau d'un rapport officiel ; mais sous la plume de l'écrivain, qui n'a pas pour mission d'encourager ou de rassurer le soldat, c'est déplorable, parce que si l'on nous chante sur tous les tons que nous sommes parfaits, l'idée ne nous viendra jamais de nous amender. C'est si bon la paresse, et l'or a tant d'attraits ! Surtout aujourd'hui qu'on nous enseigne au théâtre, dans les livres et un peu partout, que, pour être honoré, il faut l'acquérir à tout prix et n'importe par quels moyens.



Spectateur Militaire 15 febbraio 1863

262

BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE.

Ces réserves faites, abandonnons l'idée fondamentale du livre, et pour cela laissons parler l'auteur lui-même, ne fût-ce que pour réparer, autant qu'il est en notre pouvoir, la faute que son excès de modestie lui a fait commettre :

« Mais pourquoi, s'écrie-t-il en guise de conclusion, avoir raconté tant de scènes de douleur et de désolation, et avoir peut-être fait éprouver des émotions pénibles ? Pourquoi s'être étendu comme avec complaisance sur des tableaux lamentables, et les avoir retracés d'une manière qui peut paraître minutieuse et désespérante ?

» A cette question toute naturelle, qu'il nous soit permis de répondre par une autre question : N'y aurait-il pas moyen, pendant une époque de paix et de tranquillité, de constituer des sociétés de secours, dont le but serait de faire donner des soins aux blessés, en temps de guerre, par des volontaires zélés, dévoués, et bien qualifiés pour une pareille œuvre ?

» Puisqu'il faut renoncer aux vœux et aux espérances des membres de la Société des amis de la paix, aux rêves de l'abbé de Saint-Pierre et aux nobles inspirations d'un comte de Sellon ; puisque l'on peut répéter avec un grand penseur que les hommes en sont venus à ce point de s'entre-tuer sans se haïr, et que le comble de la gloire et le plus beau de tous les arts sont de s'exterminer les uns les autres ; puisque l'on est arrivé à déclarer que la guerre est divine, comme l'affirme le comte Joseph de Maistre ; puisque l'on invente tous les jours de nouveaux et terribles moyens

- BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE.

263

de destruction avec une persévérance digne d'un meilleur but, et que les inventeurs de ces engins meurtriers sont applaudis et encouragés dans la plupart des grands États de l'Europe où l'on arme à qui mieux mieux ; puisque enfin la situation des esprits en Europe, sans mentionner d'autres indices encore, peut faire prévoir des guerres qui semblent inévitables dans un avenir plus ou moins éloigné ; pourquoi ne profiterait-on pas d'un temps de tranquillité relative et de calme pour étudier et chercher à résoudre une question d'une importance si haute et si universelle au double point de vue de l'humanité et du christianisme ?

» Ce sujet, d'un intérêt si général, une fois livré à la méditation de chacun, provoquera sans doute les réflexions et les écrits de personnes plus habiles et plus compétentes ; mais, en attendant, n'est-il pas évident que, pour essayer d'atteindre ce noble but, il faudrait d'abord que cette idée, présentée aux diverses branches de la famille européenne, fixât l'attention, et conquît les sympathies de tous ceux qui ont une âme élevée ou un cœur susceptible de s'émouvoir aux souffrances de leurs semblables ?

» Des sociétés de ce genre une fois constituées, et avec une existence permanente, demeureraient naturellement inactives en temps de paix, mais elles se trouveraient tout organisées vis-à-vis d'une éventualité de guerre ; elles devraient non-seulement obtenir la bienveillance des autorités du pays où elles auraient pris naissance, mais elles auraient à solliciter, en cas

264

BIBLIOGRAPHIE MILITAIRE.

de guerre, auprès des souverains des puissances belligérantes, des permissions et des facilités pour conduire leur œuvre à bonne fin.

» Ces sociétés devraient donc renfermer dans leur sein et pour chaque pays, comme membres du comité supérieur dirigeant, les hommes les plus honorablement connus et les plus estimés.

» Ces comités feraient appel à toute personne qui, pressée par des sentiments de vraie philanthropie, consentirait à se consacrer momentanément à cette œuvre de charité, laquelle consisterait à apporter, d'accord avec les intendances militaires, c'est-à-dire avec leur appui et leur direction au besoin, des secours et des soins sur un champ de bataille, au moment même d'un conflit ; puis à continuer dans les hôpitaux ces soins aux blessés jusqu'à leur entière convalescence.

» Ce dévouement tout spontané se rencontrerait plus aisément qu'on n'est porté à le penser ; et bien des personnes désormais certaines d'être utiles, et convaincues de pouvoir faire quelque bien en étant encouragées et facilitées par l'administration supérieure, iraient certainement, même à leurs propres frais, remplir pour un peu de temps une tâche si éminemment philanthropique. Dans ce siècle si généralement accusé d'égoïsme, quel attrait pour les cœurs nobles et compatissants, pour les caractères chevaleresques, que de braver les mêmes dangers que l'homme de guerre, mais avec une mission toute volontaire de paix, de consolation et d'abnégation ! »

Certes, voilà de très belles et très nobles paroles qui



Croce Rossa Italiana

n'ont pas besoin de commentaire, et auxquelles nous ne saurions trop applaudir.

Une réflexion toutefois que l'expérience nous suggère. Quoique le mot *impossible* ne soit pas tout à fait français, il faut généralement se garder de demander la chose; parce que trop demander, c'est courir le risque de ne rien obtenir. Or il ne faut pas songer à envoyer sur le champ de bataille des femmes, ni même des hommes qui n'en font pas leur métier. Nous avons entendu dire souvent qu'on avait vu des cantinières porter la goutte aux soldats au milieu de la mêlée, des aumoniers leur administrer l'extrême-onction, et des médecins les soumettre aux opérations les plus délicates avec le sang-froid le plus parfait; mais on dit aussi que *a beau raconter qui vient de loin*, et s'il est quelqu'un à qui l'on accorde ce privilège sans conteste, c'est à coup sûr à celui qui parle de faits de guerre. N'oublions donc pas que l'atmosphère du champ de bataille est lourde, même pour ceux que surexcitent l'action, l'amour-propre, l'ambition, et tant d'autres mobiles puissants; et ne nous exposons pas à la rendre étouffante pour ceux qui n'y trouveraient d'autre soutien que leur dévouement.

Hâtons-nous de le dire, du reste, l'observation que nous émettons ici n'est pas une condamnation de l'idée de M. Dunant; mais, en style parlementaire, un simple exorde à l'amendement suivant: *La Société de secours pour les blessés*, instituée pour obvier à l'insuffisance, en temps de guerre, du corps médical militaire,

serait chargée spécialement des hôpitaux et ambulances à poste fixe de l'armée.

Dans cette combinaison, les médecins attachés aux régiments dirigeraient les ambulances volantes, c'est-à-dire celles qui, étant placées à portée du champ de bataille, serviraient pour les premiers pansements des blessés, que les infirmiers militaires auraient pour mission de ramasser pendant le combat.

A cet effet, on ne conserverait dans les régiments que des chirurgiens jeunes, dont la science devrait être subordonnée à l'aptitude à supporter les fatigues et les privations de la guerre, parfois même à en braver tous les périls.

La raison en est bien simple: pendant la paix, comme en temps de guerre, il suffit que le médecin de régiment sache assez bien diagnostiquer pour juger s'il faut ou non envoyer le malade à l'hôpital, et donner en fait de premiers soins au blessé tout juste ce qu'il faut pour lui permettre d'arriver le moins misérablement possible à l'ambulance.

On pourrait ainsi se contenter d'un aide-major et de deux sous-aides par régiment.

Quant aux aides-majors déjà distingués par leurs lumières, pour nous servir de l'expression consacrée, aux chirurgiens-majors, aux principaux, etc., etc., ils formeraient naturellement le noyau médical de la *Société de secours pour les blessés*.

Nous ne ferons à la médecine civile d'aucun pays l'injure de douter qu'un seul de ses membres, en po-

sition de faire quelque sacrifice à l'humanité, se dispensât de faire partie de telles sociétés, et ne s'empresât, le cas échéant, d'offrir ses services: soit pour remplacer les médecins militaires dans les hôpitaux de l'intérieur, soit pour occuper un emploi permanent dans les ambulances de l'armée, soit enfin pour s'y transporter momentanément aux jours de grande bataille.

La grandeur de leur mission et la facilité qu'offrent aujourd'hui les communications nous en sont de sûrs garants.

Les avantages de cette organisation, que, contrairement à l'avis de M. Dunant, nous ne voudrions pas voir placer sous la direction de l'intendance, sautent aux yeux de tous.

Nous nous dispenserons donc de les énumérer ici, et nous nous contenterons d'en citer un seul. Une des qualités prédominantes du soldat français, c'est l'amour-propre. Il en résulte qu'il est très difficile de recruter de bons infirmiers en temps de guerre, parce que les bons soldats craignent de passer aux yeux de leurs camarades pour des fuséens (1), en déposant leur carabine pour endosser le tablier.

(1) Durant le siège de Sébastopol, une batterie de fuséens avait été établie très loin de la place et dans une position qui permettait de voir les opérations sans courir de grands dangers. Cette batterie devint naturellement le rendez-vous de tous ceux qui, par position ou par goût, ne prenaient qu'une part très indirecte au siège. De là le nom de fuséens. Les Anglais appelaient cela, dans leur langage parfois piquant, *les difficiles à touer*.



De là, en fin de compte, chez le soldat une confiance moindre qu'elle ne devrait être dans les soins qui lui sont donnés à l'ambulance.

Au contraire, si l'infirmier remplissait le rôle que nous lui avons assigné précédemment, sa condition serait bientôt honorée à l'égal de la plus glorieuse ; les meilleurs soldats la brigueraient, et, par suite, on n'assisterait plus à l'odieux spectacle de la paresse, du dégoût, et de la dureté qu'on y donne trop souvent aujourd'hui, et dont M. Dunant a eu l'occasion de remarquer les tristes effets, s'il n'a pu en découvrir la cause.

« Pour une tâche de cette nature, dit-il en effet, il ne faut pas des mercenaires ; car trop souvent les infirmiers salariés deviennent durs, ou le dégoût les éloigne et la fatigue les rend paresseux. Il faut d'autre part des secours immédiats, car ce qui peut sauver aujourd'hui le blessé ne le sauvera plus demain, et en perdant du temps, on laisse arriver la gangrène qui emporte le malade. Il faut donc des infirmiers et des infirmières volontaires, diligents, préparés et initiés à cette œuvre, et qui, reconnus par les chefs des armées en campagne, soient facilités et soutenus dans leur mission. Le personnel des ambulances militaires est toujours insuffisant, et fût-il doublé ou triplé, il serait encore insuffisant et il le sera toujours. Il faut inévitablement recourir au public ; on y est forcé, et on y sera constamment forcé, car ce n'est que par la coopération du public qu'on peut espérer d'atteindre le but dont il s'agit. C'est par conséquent un appel qu'il faut faire et une supplique qu'il faut adresser aux hommes

de tout pays et de tout rang, aux puissants de ce monde comme aux plus modestes artisans, puisque tous peuvent, d'une manière ou d'une autre, chacun dans sa sphère et selon ses forces, concourir en quelque mesure à cette bonne œuvre. Un appel de ce genre s'adresse aux dames comme aux hommes, à la grande princesse assise sur les marches d'un trône, comme à l'humble servante orpheline et dévouée, ou à la pauvre veuve isolée sur la terre, et qui désire consacrer ses dernières forces au bien de son prochain. Il s'adresse au général ou au maréchal de camp, comme au philanthrope et à l'écrivain qui peut, du fond de son cabinet, développer avec talent, et par ses publications, une question embrassant l'humanité entière, et dans un sens plus spécial, chaque peuple, chaque contrée, chaque famille même, puisque nul ne peut avec certitude se dire à tout jamais à l'abri des chances de la guerre. »

Nous n'avons pas voulu interrompre cet éloquent et chaleureux appel pour présenter une objection qu'a fait naître dans notre esprit le passage dans lequel M. Dunant démontre la nécessité de donner des soins immédiats aux blessés ; cette objection sera la dernière. Il ne faut pas se le dissimuler, la meilleure idée met généralement beaucoup de temps à faire son chemin dans le monde, et c'est ici le lieu ou jamais de revenir à la charge contre la timidité qui a empêché M. Dunant de livrer la sienne au public. Comment veut-il, en effet, que les publicistes de profession, qui s'inquiètent généralement fort peu des misères du sol-

dat, la développent, s'il ne commence pas par la leur soumettre ? Donc la meilleure idée se fait rarement accepter tout entière du premier coup ; et c'est le plus souvent en se raccrochant à ses branches qu'on parvient, en fin de compte, à la faire aboutir.

Saisissons-en donc une en passant : puisqu'il est constant que l'insuffisance des médecins militaires les place dans l'impossibilité de secourir immédiatement les blessés, et que, d'un autre côté, les premiers soins à donner, tels que saignée, bandage, etc., etc., n'exigent pas des études transcendantes, qu'est-ce qui empêcherait de donner aux officiers les moyens de s'en acquitter ? Pourquoi, par exemple, ne pas remplacer à Saint-Cyr l'étude des étoiles par celle de la chirurgie ? Et quel mal y aurait-il encore à y consacrer, dans les régiments, quelques-unes des séances, dans lesquelles les jeunes élèves de l'école de tir nous récitent invariablement chaque année les mêmes mots des mêmes phrases, que leurs prédécesseurs avaient empruntés aux mêmes chapitres des mêmes leçons ?

Et maintenant, comme *tout va bien qui finit bien*, terminons en disant avec l'auteur que « l'humanité et la civilisation demandent impérieusement une œuvre comme celle qui est indiquée ici ; il semble qu'il y ait même là un devoir, à l'accomplissement duquel tout homme exerçant quelque influence doit son concours, et tout homme de bien au moins une pensée. Quel prince, quel souverain, refuserait son appui à ces sociétés, et ne serait heureux de donner aux soldats de son armée la pleine assurance qu'ils seront immédia-



tement et convenablement soignés s'ils viennent à être blessés? Quel État ne voudrait accorder sa protection à ceux qui chercheraient ainsi à conserver la vie de citoyens utiles à leur pays, car le militaire qui est frappé d'une balle en défendant ou en servant sa patrie, ne mérite-t-il pas toute la sollicitude de cette patrie? Quel officier, quel général, s'il considère ses soldats pour ainsi dire comme ses enfants, ne serait heureux de faciliter la tâche de tels infirmiers? Quel intendant militaire, quel chirurgien, n'accepterait avec reconnaissance d'être secondé par une cohorte de personnes intelligentes, appelées à agir avec tact sous une bonne et sage direction? Enfin, à une époque où l'on parle tant de progrès et de civilisation, et puisque malheureusement les guerres ne peuvent être toujours évitées, n'est-il pas urgent d'insister pour que l'on cherche, dans un esprit d'humanité et de vraie civilisation, à en prévenir, ou tout au moins à en adoucir les horreurs?

» Pour être mise en pratique dans de grandes proportions, cette œuvre exigerait, il est vrai, des fonds assez considérables; mais ce n'est pas l'argent nécessaire qui lui manquera jamais. En temps de guerre, chacun apportera son offrande, ou donnera sa pite avec empressement pour répondre aux appels qui seraient faits par les comités. Les populations ne restent pas froides et indifférentes quand les enfants du pays se battent: le sang qui est répandu dans les combats n'est-il pas le même que celui qui circule dans les veines de toute la nation! Ce n'est donc pas quelque obstacle de cette espèce qui risquerait d'arrêter la

marche d'une telle entreprise. La difficulté n'est point là; mais la question demeure tout entière dans la préparation sérieuse à une œuvre de ce genre, et dans la création même de ces sociétés.

» Si les nouveaux et terribles moyens de destruction dont les peuples disposent actuellement paraissent devoir, à l'avenir, abrégier la durée des guerres (1), il semble que les batailles n'en seront, en revanche, que beaucoup plus meurtrières; et dans ce siècle où l'imprévu joue un si grand rôle, des guerres ne peuvent-elles pas surgir, d'un côté ou d'un autre, de la manière la plus soudaine ou la plus inattendue? N'y a-t-il pas, dans ces considérations seules, des raisons plus que suffisantes pour ne pas se laisser prendre au dépourvu? »

LE LUYER-MORVAN.

LA GRANDE GUERRE, par M. RENÉ DE BELLEVAL (2).

La grande guerre! Un beau titre; plein de promesses, et qui devait tout d'abord séduire la rédaction du *Spectateur*. Nous nous demandions quel était ce nouveau Jomini? Quelles seraient ses vues sur la tactique et la stratégie modernes? Allait-il enfin combler

(1) Pas précisément, à en juger par celle d'Amérique; et justement, il en sera de même de toutes celles où, au lieu d'aborder franchement l'ennemi à la française, on placera dans les engins perfectionnés la confiance illimitée qu'ils sont loin de mériter.

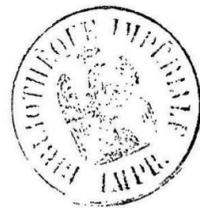
(2) Un volume in-8, Auguste Durand, rue des Grés, 7.

Sac-brancard di A. Louis Joubert - testimonianze

SAC-BRANCARD

A. M. LOUIS JOUBERT.

APPAREIL D'AMBULANCE & DE CAMPEMENT



DE

A. Louis JOUBERT

Ancien Élève en Chirurgie,

Premier Attaché au Cabinet de Sa Majesté NAPOLÉON III, Etc.

TÉMOIGNAGES D'APPROBATION D'OFFICIERS GÉNÉRAUX

ET

OPINION DE LA PRESSE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Sur cette Invention.

1859 - 1862

1863

1^{er} Corps d'armée.

3^e DIVISION D'INFANTERIE.

Paris, 20 Juin 1860.

MON CHER MONSIEUR,

J'ai examiné avec beaucoup d'attention le *Sac-Brancard* dont vous êtes l'inventeur. Il offre à mes yeux non-seulement toutes les qualités de solidité désirables, mais il sera surtout d'une utilité incontestable, et permettra en en distribuant certain nombre dans chaque corps, l'enlèvement facile des blessés sur le champ de bataille. Il y a là une grave question d'humanité, car l'Administration s'est toujours montrée insuffisante dans ses ressources en pareil cas.

Vous avez donc rendu un service incontestable à l'armée, et il est à désirer que l'application de votre sac soit faite le plus tôt possible.

Je vous renouvelle, mon cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs et plus attachés sentiments.

Général BARON FRIRION.

Paris, 29 Juin 1860.

J'ai vu l'appareil *Sac-Lit* dont M. Louis Joubert est l'inventeur. Il m'a semblé réunir toutes les conditions d'un excellent service : Lit de campement au besoin et Lit pour le transport des blessés; le mécanisme en est des plus simples.

J'ai la conviction que l'Administration ferait une chose excessivement utile en en adoptant l'usage. Un soldat blessé, quelque soit la gravité de sa blessure, peut être transporté du lieu du combat à l'ambulance d'une manière prompte.

facile et commode, sans voir augmenter ses souffrances, ce qu'il ne pourrait pas éviter par toute autre manière.

On ne voit souvent malheureusement que trop d'hommes venir s'offrir pour transporter un blessé, ce qui dégarnit les rangs; avec l'appareil, deux hommes suffisent. Il existe encore un *autre immense avantage*, c'est qu'il n'est pas nécessaire de faire suivre les corps par des fourgons, voire même des mulets, pour transporter ces appareils, puisque à peu près chaque homme peut emporter le sien sans que sa charge en soit augmentée d'une manière sensible.

Je n'ai vu fonctionner ce *Sac-Lit* qu'un moment, mais il m'a suffi pour me faire apprécier les remarquables avantages qu'il présente.

Le Général de Division, Inspecteur de Cavalerie,
C^{te} PARTOUNEAUX.

Paris, le 7 Juillet 1860.

Le *Sac-Brancard* de M. Joubert qui m'a été présenté m'a paru très-ingénieusement fait et susceptible d'être utilement employé pour le service du campement et des ambulances.

Le Général, Sénateur,
LEVASSEUR.

Paris, 12 Juillet 1860.

Garde Impériale.

2^e DIVISION D'INFANTERIE.

MONSIEUR,

J'ai vu et examiné avec attention le *Sac-Brancard* dont vous êtes l'inventeur.

Cet appareil de campagne que vous avez obtenu par l'emploi judicieux et à double fin du Sac de fantassin et de la Tente-Abri, remplace avantageusement nos lourds brancards embarrassants, et qui, transportés par des charriots ou des mulets, suivent avec peine les ambulances et n'arrivent sur le champ de bataille que longtemps après l'action.

Sac-brancard di A. Louis Joubert - testimonianze

Le *Sac-Brancard*, léger, portatif, n'ajoute rien à la charge du soldat ou de l'infirmier auquel on le confie, et permet à celui qui en est porteur de se transporter rapidement où le besoin s'en fait sentir.

Si mon opinion sur l'opportunité qu'il y aurait à faire introduire ce *Sac-Brancard* dans nos armées, pouvait être de quelque poids dans la détermination à prendre par l'Administration compétente, je me féliciterais de vous l'avoir donnée, car je suis convaincu que l'humanité y gagnera, et que beaucoup moins de soldats sortiront des rangs pour transporter les blessés loin du lieu du combat.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

SIGNÉ : *Le Général ROSE.*

Paris, 15 Janvier 1861.

MON CHER MONSIEUR,

Vous m'avez demandé mon opinion sur votre *Sac-Brancard*. Je m'empresse de vous la donner, et si je regrette quelque chose, c'est qu'elle n'ait pas assez d'autorité pour faire obtenir à votre appareil la place qu'il mérite.

Ce qui distingue votre brancard de tous ceux dont on s'est servi jusqu'ici, c'est 1° qu'il peut servir à plusieurs usages, 2° qu'il est aussi facile à manœuvrer qu'à transporter, 3° qu'il joint à une solidité suffisante une légèreté dont rien n'approche.

Je puis donc vous dire que votre *Sac-Brancard* me paraît réunir toutes les qualités voulues pour rendre de grands services aux armées, surtout à celles qui seraient appelées à combattre dans des pays montagneux, et j'ajoute que si je devais me trouver encore sur le champ de bataille, votre brancard serait celui auquel je donnerais la préférence.

Agréer, mon cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments aussi distingués que dévoués.

Docteur CECCALDI,

Inspecteur du Conseil de santé des armées.

EXTRAIT DES PRINCIPAUX JOURNAUX

INDÉPENDANCE BELGE.

NOUVELLES DE FRANCE

Paris, le 18 août 1860.

On va faire pendant la campagne du Mexique une expérience en grand des *Sacs-Lits* inventés par M. Joubert, premier attaché au cabinet de l'Empereur. Cet appareil, qui ne pèse que 9 kilogrammes, peut également servir de tente aussi bien que de brancard pour le transport des blessés.

LA PATRIE.

Judi, 21 août 1862.

UNE INVENTION AU PROFIT DE L'HUMANITÉ.

On parle beaucoup en ce moment de différentes créations qui captivent l'attention des visiteurs à l'Exposition de Londres. Il me semble dès lors permis de rendre publiquement hommage à un système humanitaire que j'ai eu la bonne fortune de rencontrer et d'étudier tout récemment. Au surplus, les événements militaires qui s'accomplissent sur différents points du globe donnent à l'appareil dont je veux entretenir le lecteur un véritable intérêt d'actualité.

Cet appareil, nommé par l'inventeur *Sac-Brancard*, a été créé pour être utile aux soldats en campagne, et est appelé, nous le pensons du moins, à rendre des services divers. En effet, il joue à la fois le rôle de *tente-abri*, de *lit d'hôpital provisoire*, de *brancard couvert avec oreiller*, et renferme à volonté *effets d'habillement, munitions de guerre ou objets de pansement*.

C'est surtout au sein des combats, dans les nombreux épisodes de détail, qu'il est appelé à rendre doublement service, en remédiant au désordre ordinaire qu'entraîne le secours porté à tout blessé, en venant promptement en aide au brave qui gît sanglant et mutilé.

Sa combinaison, sa forme, ses éléments, sa théorie, son triple but le rendent complètement étranger aux systèmes anciens ou modernes. Sa légèreté excessive, son volume insignifiant, son agencement tout particulier permettent à tout soldat de le porter sans fatigue avec son armement actuel, et de le disposer en quelques secondes.

L'Empereur, dans sa haute sollicitude pour l'armée, dans sa bienveillance sans borne à encourager d'utiles efforts, a ordonné l'envoi d'un certain nombre de sacs-brancards au corps expéditionnaire du Mexique.

Comment, en effet, ne pas protéger la naissance d'un système destiné à rendre plus d'un fils à sa famille, à conserver plus d'un soldat à la mère patrie! Tous les jours on acclame des innovations savantes, terribles, qui s'ingénient à semer plus rapidement la mort sur les champs de bataille; ne doit-on pas, à plus juste titre, des félicitations à celui qui consacre ses loisirs, non à créer des engins meurtriers, mais bien à trouver un moyen d'arracher à la mort ceux que la maladie ou le plomb a frappés?

L'expérimentation du *Sac-Brancard*, qui, prochainement, va être faite au Mexique, démontrera, nous en sommes persuadé, l'utilité de cette bienfaisante création due à M. Joubert, premier attaché au cabinet de l'Empereur.

CH. DE MUTRÉCY.

LA FRANCE.

28 août 1862.

On vient d'expédier en Cochinchine un certain nombre de *Sacs-Brancards*, de l'invention de M. Joubert. L'*Indépendance belge* citait dernièrement un pareil envoi qui devait servir à notre corps expéditionnaire du Mexique. Dans ces conditions, l'expérience ne peut manquer d'être concluante, car si cet appareil (qui ne

pèse que 9 kil.) peut en effet servir commodément de tente et de brancard pour les blessés, nul doute que l'usage n'en devienne général non-seulement en France, mais encore dans les armées étrangères qui vont en commencer l'essai également.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LA PRESSE.

Dimanche 14 septembre 1862.

Pendant que nous sommes en train d'éveiller la sollicitude des administrations municipales et autres sur les découvertes qui peuvent leur être utiles, mentionnons avec la louange qu'elle mérite, une découverte due à l'esprit ingénieux et humanitaire de M. Joubert, premier attaché au cabinet de S. M. l'Empereur; nous avons nommé le *Sac-Brancard*, dont, par ordre du Gouvernement, les corps expéditionnaires du Mexique et de la Cochinchine vont expérimenter l'usage. — Dans la pensée première de son intelligent inventeur, cet appareil était destiné exclusivement aux armées en campagne, dont il sera désormais l'auxiliaire obligé; en effet, petit de volume, léger de poids, heureux de combinaison et de forme, il permet au soldat de porter aisément avec son armement actuel, et de disposer en un instant, suivant les besoins, *une tente abri, un lit d'hôpital provisoire et un brancard couvert avec oreiller*; il peut contenir encore des *effets d'habillement, des munitions de guerre ou des objets à pansement*.

Mais, à l'énumération des qualités éminemment utiles du *Sac-Brancard*, il est aisé de comprendre que son emploi peut et doit recevoir une extension beaucoup plus grande que celle que lui offrent les champs de bataille. — En pleine paix, au sein des cités paisibles et des campagnes laborieuses, il est une guerre incessante que les éléments, les labeurs et les accidents font à l'homme, et qui jonche aussi de morts et de blessés le pavé des rues, les galeries des mines, les décombres fumants et les murailles en ruines. Lorsque le *feu grisou* déchire les entrailles de la terre, que des éboulements font trembler le sol ou que l'incendie met en branle le tocsin, com-

bien l'invention qui nous intéresse ne serait-elle pas bénie, en apportant aux malheureux frappés des secours prompts et efficaces? Oui, nous voudrions que toutes les compagnies de sapeurs-pompiers, toutes les usines, tous les chantiers de construction fussent munis du *Sac-Brancard*. Nous espérons que notre vœu sera compris et accepté de tous ceux sous les yeux desquels il sera assez heureux pour passer, et dont le cœur battra comme le nôtre au désir de faire quelque bien à l'humanité.

En attendant que ce noble souhait, qui est celui de l'inventeur autant que le nôtre, se réalise, félicitons encore une fois M. Joubert du mérite réel, fécond, de son œuvre, et remercions-le de nous avoir permis d'en propager la connaissance, par conséquent les bienfaits.

D^r H. SERÉ.

LA CÉLÉBRITÉ.

14 Septembre 1862.

REVUE DES INVENTIONS NOUVELLES

LE SAC-BRANCARD DE M. LOUIS JOUBERT.

Plusieurs journaux, l'*Indépendance belge*, la *Patrie*, la *France*, ont dernièrement parlé d'un appareil d'ambulance et de campement, dit *Sac-Brancard*, créé par M. Louis Joubert, ancien élève en chirurgie, premier attaché au cabinet de S. M. Napoléon III.

Cette création, qui remonte à 1859, ne s'est produite qu'après avoir été examinée par de nombreux comités, l'étude et les essais répétés d'autorités militaires et chirurgicales. Des témoignages unanimes ont sanctionné la valeur de ce système utile au soldat de plusieurs manières. A ce sujet, l'auteur a été récompensé par divers souverains.

Des envois de cet appareil ont été faits aux troupes françaises du Mexique et de la Cochinchine. Plusieurs puissances étrangères ont également adopté ce système, qu'une véritable supériorité distingue à première vue de toute création de ce genre.



Paris. — Imprimerie de Prissette, passage Kuszner, 17.

les droits spirituels étant séparés des droits tempo-

Suit un décret royal ainsi conçu : Les dispositions ecclésiastiques provenant de l'étranger ne pourront être publiées et exécutées sans l'exequatur royal.

FLORENCE. — Le gérant responsable de la Nuova Europa a été condamné par le tribunal de première instance à 100 fr. d'amende et à 3 jours de prison pour injures envers Napoléon III.

ANGLÈTERRE.

LONDRES, 14 mars. (Corr. part. du J. de Genève.) — Au point de vue militaire, l'insurrection polonaise continue à être aussi remarquable qu'au point de vue diplomatique.

Pour se conformer à cet ordre, les chefs militaires en Pologne n'ont rien trouvé de mieux que de reprendre leur tactique du début, qui leur a été si funeste, c'est-à-dire de se diviser en petites troupes pour frapper la révolte partout en même temps.

En même temps, l'insurrection s'étendait à la Pologne tout entière, le provisoire ayant probablement jugé utile de diviser l'ennemi en deux.

En même temps, l'insurrection s'étendait à la Pologne tout entière, le provisoire ayant probablement jugé utile de diviser l'ennemi en deux.

En même temps, l'insurrection s'étendait à la Pologne tout entière, le provisoire ayant probablement jugé utile de diviser l'ennemi en deux.

En même temps, l'insurrection s'étendait à la Pologne tout entière, le provisoire ayant probablement jugé utile de diviser l'ennemi en deux.

paysans russes fait son œuvre dans l'armée, et les massacres qui ont eu lieu sont de dangereux précédents, outre qu'ils ont jeté dans l'insurrection une partie de la population polonaise qui était demeurée tranquille.

Une chose frappante entre tous les autres symptômes, c'est que le mouvement polonais, comme tous ceux qui sont destinés à réussir, s'est incarné dans un homme excessivement remarquable, le Garibaldi de la Pologne, avec cet avantage immense que Langiewicz, non-seulement paraît posséder des talents militaires de premier ordre et bien supérieurs à ceux de l'ermite de Caprera, mais qu'il a, en outre, une connaissance des hommes et des choses, une prudence et une décision calme et froide, qui en font l'âme aussi bien que l'intelligence de l'insurrection, et ouvrent à celle-ci un avenir qu'elle n'aurait pas eu sans cela.

— Nous avons l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu nous adresser leurs souscriptions en faveur de nos confédérés du Tessin, que nous faisons partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le président du Conseil d'Etat de ce canton, le montant de ces souscriptions, qui s'est élevé à 3200 francs.

S. A. R. le grand-duc de Bade vient d'envoyer spontanément à M. H. Dunant une somme d'argent pour créer un commencement de fonds destiné aux sociétés internationales de secours pour les blessés en cas de guerre.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu nous adresser leurs souscriptions en faveur de nos confédérés du Tessin, que nous faisons partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le président du Conseil d'Etat de ce canton, le montant de ces souscriptions, qui s'est élevé à 3200 francs.

S. A. R. le grand-duc de Bade vient d'envoyer spontanément à M. H. Dunant une somme d'argent pour créer un commencement de fonds destiné aux sociétés internationales de secours pour les blessés en cas de guerre.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons l'honneur de prévenir les personnes qui ont bien voulu nous adresser leurs souscriptions en faveur de nos confédérés du Tessin, que nous faisons partir aujourd'hui, à l'adresse de M. le président du Conseil d'Etat de ce canton, le montant de ces souscriptions, qui s'est élevé à 3200 francs.

S. A. R. le grand-duc de Bade vient d'envoyer spontanément à M. H. Dunant une somme d'argent pour créer un commencement de fonds destiné aux sociétés internationales de secours pour les blessés en cas de guerre.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

— Nous avons annoncé le prochain concert de Mme Rieder-Schlumberger, et à quelques jours de cette éminente cantatrice se faisait entendre à Strasbourg dans un grand concert annuel donné au théâtre par l'élite de tous les artistes de cette ville.

Nel Journal de Genève del 19 marzo 1863, in 3ª pagina si legge:

S. A. R. il Granduca di Baden ha appena inviato spontaneamente al Sig. H. Dunant una somma di denaro per creare un inizio di fondi

destinati alle società internazionali di soccorso per i feriti in caso di guerra. Questo contributo è stato versato presso Hentsch & Cie,

banchieri a Ginevra e tesorieri del comitato che si occupa di quest'opera. Questo comitato è composto dai membri della

commissione nominata dalla Società ginevrina di pubblica utilità, che deve presentare un rapporto su questo argomento al congresso

internazionale delle società di beneficenza a Berlino, nel mese di settembre prossimo. Questa commissione, si è costituita in comitato

permanente; essa è composta da M. il generale Dufour, presidente; Dr. Th. Maunoir; G. Moynier, presidente della Società ginevrina di

Utilità. Pubblica; Dr. Appia, e H. Dunant, l'autore di un Souvenir di Solferino.

Il principe Federico dei Paesi Bassi, che ha dichiarato di prendere l'opera sotto il suo diretto patrocinio, si preoccupa, attualmente di

cercare di collegare queste società per i paesi del nord Europa, con l'ordine dei cavalieri di San Giovanni, destinato, come è noto, al

recupero e alla cura dei feriti sui campi di battaglia.

www.cri.it



Comité International
de Secours
aux Militaires Blessés

Séance de la Commission
du 25 Août 1863

Présents : M^r le général Dufour, Président,
M^r Gustave Moynier, M^r le Docteur Maunoir,
M^r le Dr. Appia et M^r Henry Dunant, Secrétaire.

Le Secrétaire donne lecture du
procès-verbal de la séance du 17 Mars dernier,
qui est approuvé.

M^r Moynier annonce que le Congrès
de bienfaisance ne se réunira pas à Berlin cette
année à cause de diverses circonstances. Nous
devons donc aviser à un autre mode d'action; et
il a pensé, d'accord avec M^r Dunant, que le seul
moyen de faire marcher l'affaire est de convoquer
une conférence internationale à Genève.

M. M. le Général Dufour, Docteur
Maunoir et Docteur Appia approuvent chaleureuse-
ment cette idée, et prient M. M. Moynier et Dunant
de bien vouloir rédiger une convocation qui sera
adressée à toutes les personnes que nous pourrions
présommer s'intéresser à cette question.

La 3^a seduta del Comitato Internazionale
si terrà, il

25 agosto 1863

www.cri.it



Croce Rossa Italiana

Bibliografia

- ✓ *Da Solferino a Tsoushima* di Pierre Boissier, ed. Tassinari 2015
- ✓ *Henry Dunant la croce di un uomo*, Ed. Luni 2021
- ✓ *Memorie* di Henry Dunant, Ed. Idelson-Gnocchi 2005
- ✓ www.icrc.org
- ✓ www.noms-geographiques.app.ge.ch
- ✓ www.bge-geneve.ch
- ✓ www.gallica.bnf.fr
- ✓ www.letempsarchives.ch
- ✓ www.retronews.fr

www.cri.it



Croce Rossa Italiana

Grazie per l'attenzione!

Gruppo DSTO Sardegna
principi@sardegna.cri.it



www.cri.it



Croce Rossa Italiana